

Impôt sur le revenu—Loi

Le président: A l'ordre. La parole est au député de Thunder Bay-Atikokan.

M. McRae: Je me demande pourquoi, si le prix mondial grimpe à \$38, il nous faut absolument obtenir autant et pourquoi, du jour au lendemain, nous ne pouvons plus produire pour moins alors que deux ans ou un an avant, la moitié nous suffisait. C'est toujours le même scénario. Si nous étions passés de \$4 à \$8 en 1974, nos réserves de pétrole brut classique se seraient accrues de 800 p. 100. Chaque fois que les prix font un grand bond, et nous en sommes maintenant à \$18, les réserves diminuent; elles ont diminué de 35 p. 100.

Pour conclure, je me demande s'il n'y a pas bien des choses qu'il faudrait réviser pour de bon dans le secteur pétrolier et s'il ne faudrait pas qu'une société comme Petro-Canada, qui nous permet de mettre un pied dans la place, aille voir de plus près ce qui se passe. Je me demande si ce n'est pas un secteur où il serait indispensable que le gouvernement et l'industrie travaillent la main dans la main. Nous ne pouvons pas nous fier entièrement à une industrie qui nous fournit ce genre de renseignements trompeurs et cela depuis 15 ans tandis que le gouvernement se contente de dire: faites-le, vous êtes les seuls à pouvoir le faire; cela ne regarde en rien le secteur public.

Je crois qu'au Canada les capitaux privés et publics ont toujours été intimement liés. Ce secteur traverse une crise bien réelle et, quand il y a une crise dans l'industrie du pétrole, du gaz et de l'énergie, il incombe aux autorités gouvernementales du pays de prendre la situation en main et de régler le problème en collaboration avec le secteur privé. Je vous remercie.

M. Shields: Monsieur le président, cela me fait grand plaisir de poursuivre le présent débat. Je voudrais faire une brève observation en réponse au député de Thunder Bay-Atikokan qui m'a précédé. Je me demande depuis longtemps ce que le gouvernement pense des tours de sondage qui quittent le Canada pour se rendre aux États-Unis. Le député précédent nous l'a nettement révélé quand il a posé la question de savoir si c'était vraiment si grave que cela que les tours de sondage quittent le Canada. Je répondrai au député que ce l'est assurément.

Chaque tour qui fait des travaux de forage dans l'Ouest représente une usine qui emploie 25 à 30 personnes. Je demande au député de Thunder Bay-Atikokan ce qu'il dirait si 75 petites fabriques dans sa province pliaient bagages pour aller s'installer aux États-Unis. Je voudrais lui demander quel serait son sentiment là-dessus. Il ne semble pas y voir d'inconvénient puisqu'il a demandé si c'était une chose vraiment regrettable. Je vous crois que c'est dommage, scandaleux et déplorable et qu'il faut tenir la politique du gouvernement pour responsable.

● (1630)

L'orateur qui m'a précédé a dit que les sables bitumineux et le pétrole lourd sont peut-être l'avenir du Canada. Je suis d'accord avec lui sur ce point. Cela ne fait aucun doute. Le député a parlé du prix du pétrole. Il a laissé entendre que l'on ne peut pas l'aligner sur le prix mondial à cause du Programme énergétique national; nous devons pratiquer la politique de l'autruche et ne pas tenir compte du fait que nous faisons partie du monde occidental et que les autres pays augmentent tous le prix de ce produit. En étudiant attentivement le Programme énergétique national, on constate que le

prix du pétrole classique et le prix du pétrole synthétique ne sont pas reliés au prix mondial en cas de hausse. Par contre, ils le sont en cas de baisse.

Il est stipulé clairement dans le Programme énergétique national que le prix du brut synthétique ou du pétrole lourd produit par les usines du nord de l'Alberta sera de \$38 le baril. Ce prix sera indexé d'après l'indice des prix à la consommation en cas de hausse du prix mondial. En cas de déclin, cependant, le prix sera de \$38 le baril indexé d'après l'indice des prix à la consommation ou aligné sur le prix mondial, si celui-ci est plus bas. En d'autres termes, le gouvernement veut aligner le prix du pétrole canadien sur les cours mondiaux seulement si ces derniers sont à la baisse. Il serait temps que les députés libéraux se décident! Cette situation n'est d'ailleurs en rien nouvelle. Qu'ils jettent un regard sur le passé et ils retrouveront exactement la même.

Les députés libéraux refusent de se fier aux renseignements que nous obtenons auprès des compagnies pétrolières. Quant à eux, les habitants de l'Ouest ne sont pas prêts à croire les informations émanant du gouvernement parce que celui-ci représente avant tout le centre du pays.

Voyons un peu ce qui s'est produit dans le passé. Remontons, si vous le voulez bien, à la Première Guerre mondiale, époque à laquelle on gela les prix d'une denrée produite dans l'Ouest du pays, les céréales, sous prétexte, une fois encore, que l'on ne pouvait pas s'aligner sur le cours mondial et qu'il fallait fixer un prix canadien.

M. McRae: La situation a changé depuis.

M. Shields: La même chose s'est produite durant la Seconde guerre mondiale. L'histoire se répète sans cesse et elle se répète encore en ce moment. Si les députés examinent la politique nationale de l'énergie, ils verront que le coût de production des usines de pétrole synthétique—je pense à Syncrude, à GCOS, à Cold Lake et à toutes les raffineries qui seront mises en marche dans cette région—accuse un plafond de \$38 le baril lié à l'indice des prix à la consommation, ce qui n'a aucun rapport avec les prix mondiaux, mais si le cours mondial du pétrole tombe sous les \$38, au diable le coût de production: le prix baissera avec le cours mondial. Le prix est donc lié au prix mondial lorsque celui-ci diminue, mais le gouvernement refuse de le rattacher au cours mondial lorsque ce dernier est à la hausse. Ce n'est pas très logique.

En ce qui a trait aux augmentations de prix, je soulignerai que l'inflation nous a privés de plus de la moitié de notre pouvoir d'achat au cours des dix dernières années. Dans le cas de l'essence, le dollar de 1980 ne vaut plus que le tiers de ce qu'il valait en 1970. Dans le cas des services publics, il ne vaut plus que 38 cents; il vaut 46 cents dans le secteur de l'alimentation; 35 cents à l'achat d'appareils ménagers; 54 cents dans le cas des voitures usagées; 50 cents pour l'éducation universitaire; 58 cents pour les loyers; 60 cents pour les voitures neuves; et 66 cents dans le cas de l'habillement. Voilà ce que l'inflation a fait de notre dollar. Et l'on se demande pourquoi les prix augmentent!

Entre 1970 et 1980, l'inflation a réduit de moitié le pouvoir d'achat du dollar canadien. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour endiguer ses ravages? Absolument aucune. Il contribue à l'inflation en achetant à l'étranger et en appliquant un régime de subventions. La situation ridicule dans laquelle nous nous trouvons me renverse. Je ne puis m'empêcher de me